

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 21 novembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 67 titulaires - 37 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 41 délégués (34 titulaires – 7 suppléants)	Voix Pour : 41
Dont membres votants à voix délibérative : 41 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 15 novembre 2023	Abstention : 0

Membres présents :

Titulaires : Mr Adam Hubert, Mr Alexandre David, Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mme Belleville Catherine, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Hernandez Maryse, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lévêque Yves, Mr Malezé Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Peugniez Michaël, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mr Boyot Jacques, Mr Fernandez Didier, Mr Guilleman Michel, Mr Jourdain Gilles, Mr Thomas Rémy, Mr Janot Philippe, Mr Landrieux Tanguy.

Membres absents excusés :

Titulaires : Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Bruneaux Henri, Mr Charbonnier Patrick, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Duclos Dominique, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mr Jacquin Claude, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Mathis Michel, Mr Moysse Dominique, Mme Picard Florence, Mme Vaudé Gaëlle.

Membres absents: Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Burel Régis, Mr Davin Benoit, Mr Dujon Régis, Mr Hay Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mme Pauly Brigitte, Mr Saroul Daniel, Mr Simon André,

Est nommé secrétaire de séance : Mr Frex Dominique.

Objet : Avenant N°11 au contrat de délégation de service public
--

N°2023 11 01

Monsieur le Président expose à l'assemblée que dans le cadre de l'adhésion des communes de Brény et de Pavant à l'USESA au 01 janvier 2024 et de la clause de revoyure prévue au contrat tous les 5 ans ; un avenant n°11 a été élaboré au Contrat de délégation de Service Public signé avec Véolia Eau le 27 Février 2013.

Cet avenant prend en compte pour :

L'adhésion des 2 communes de Brény et Pavant :

-Prise en charge complète du service d'eau potable de ces 2 communes par le délégataire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20231121-20231101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2023

Publication : 30/11/2023

Certifié par le Président

- Inventaire des installations complétés par les installations de ces nouvelles communes
- Investissements sur les installations des 2 communes
- Objectif de rendement et d'ILP
- Modification des dotations de renouvellement programmé et non programmé

La clause de revoyure :

- Suppression d'installations du patrimoine confié au délégataire
- Ajout d'installations au patrimoine confié au délégataire
- Intégration de la nouvelle convention d'achat d'eau en gros signée avec la CACPB pour la commune de Crouttes sur Marne
- Adaptation du compte de renouvellement de l'usine de prise d'eau dans la Marne
- Adaptation de la dotation au programme « solidarité eau »
- Mise à jour du programme de renouvellement de l'inventaire
- Utilisation des valeurs publiées dans la version papier du Moniteur pour calculer la révision du coefficient K

La fixation du coefficient pour la tarification au 01 janvier 2024

- Fixer le coefficient de révision à titre dérogatoire pour l'année 2024 à 1,2566 au lieu de 1.3077
- Introduction d'un nombre de compteurs de plus de 12 ans à ne pas renouveler

- Les membres du Comité Syndical, après avoir pris connaissance du projet d'avenant N°11,

- Vu l'avis favorable donné par les membres du bureau en réunion du 7 novembre 2023

- Vu l'avis favorable donné par les membres de la commission de la délégation de service public en réunion du 7 novembre 2023

DECIDENT, après en avoir délibéré :

- D'ACCEPTER l'avenant N°11 au contrat de délégation de service public, ainsi que ses annexes :

- Annexe 1 : Inventaire des installations, plan prévisionnel de renouvellement, investissements.
- Annexe 2 : Liste des Communes incluses dans le périmètre de délégation.
- Annexe 3 : Compte d'exploitation prévisionnel
- Annexe 4 : Convention d'achat d'eau en gros à la CA Coulommiers Pays de Brie
- Annexe 5 : Suppression d'installations du programme contractuel de renouvellement
- Annexe 6 : Mise à jour de la dotation au fonds « Nouvelle usine de Chézy ».
- Annexe 7 : Equipement de la toiture de la nouvelle usine de Chézy en panneaux solaires
- Annexe 8 : Programme de renouvellement mis à jour

- D'AUTORISER le Président à signer les documents afférents au présent avenant.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

Dominique FREX

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20231121-20231101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2023

Publication : 30/11/2023

Certifié par le Président